

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2022

Le 26 aout 2022, à 20h30

Président de séance : M Alain LIMOUSIN

Secrétaires de séance : Mme Nathalie PANAZZA, M Sylvain LEVET

Membres présent(e)s ou représente(e)s : M Didier POMMIER, Mme Bernadette EL ASRI (pouvoir à M Pierre PONTVIANNE), Mme Régine CHARRET, Mme Yvette CREPET, M Bernard ORIOL, M Pierre PONTVIANNE, M Jean Louis VRAY, Mme Christine MAGAUD, Mme Nathalie PANAZZA, M Sylvain LEVET, Mme Gaelle DEAL et M Jean Claude MAYEUX, M Cédric BONHOMME, Mme Véronique FAURE

Quorum : Quinze élu(e)s présent(e)s ou représente(e)s sur quinze. Le quorum est atteint et le Conseil peut valablement délibérer.

Ordre du jour : approbation du procès-verbal du 29 juillet 2022, personnel, école, travaux en cours, finances, L.F.A, questions diverses

Approbation du procès-verbal du 29 juillet 2022

Après lecture en séance du procès-verbal du 29 juillet 2022, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Personnel

- L'organisation de l'équipe de l'école est modifiée. Marion BONNAUD fera 23h/semaine par la promotion de l'emploi. Justine MONTAGNY aura un contrat aide par le DEPARTEMENT de 25H/semaine. Une délibération est prise pour acter ce contrat.
- Pierre BAUDET (agent du service technique) va suivre une formation « les fondamentaux du métier d'agent de propreté des espaces publics ».
- L'entreprise CHOUVELON a fait des peintures de rénovation.
Les employés ont fait des travaux d'entretien (plaques de la salle d'évolution, ampoules à changer...).
Une porte a été réparée par l'entreprise PETIT.
L'entreprise PEYRARD a réparé l'interphone.

Travaux en cours

- La demande de subvention pour le pump track a été envoyée à l'agence nationale des sports. Nous sommes en attente de retour de la commission d'ici fin septembre.
- Voirie 2023 : un budget de 113 643€ sera alloué. Une visite a été faite avec les services de l'eau et de voirie de LFa en vue de refaire la voirie du hameau de Sommeriecq et les canalisations d'eau.
- Voirie rurale : Le conseil décide d'attribuer une somme de 20 000€ pour l'entretien des chemins ruraux.
Une visite des chemins avec la commission voirie sera faite le 03/09.
- Les jeux prévus pour la cour de médiathèque n'arriveront que courant octobre. Cela retarde la demande de subvention.

Finances

- Délibération Modificative

Il est nécessaire de réajuster certains comptes suite au paiement d'une facture investissement. Moins 1 350€ au chapitre 21, compte 2158 et plus 1 350€ au chapitre 204, compte 2046.

- Point finance : Le FPIC (fond de péréquation des ressources intercommunales et communales) n'était pas prévu au budget et nous aurons finalement 21482€.
- Suite à la demande de Comptoir de Campagne, un avenant au bail a été rédigé afin de modifier les montant de loyer.

LFA

- Un compte-rendu est fait des diverses réunions de LFA
- Questionnaires personnes âgées et photovoltaïque, ils seront renseignés lors des prochaines réunions d'adjoints
- Point sur l'eau : Il y a des difficultés d'approvisionnement d'eau sur la commune dues a plusieurs phénomènes : sécheresse, difficultés d'approvisionnement d'eau provenant de Saint Bonnet le Chateau qui rencontre les mêmes problèmes que la commune et des fuites récurrentes sur un réseau vieillissant difficiles à régler par Loire Forez agglomération.
- Taxe d'aménagement (sur l'ensemble de la commune) et taxe foncière sur la ZAE (Zone d'Activité Economique) : une partie de ces taxes devra être reversée a LFA, fonctionnement impose par l'Etat. Le conseil communautaire n'a pas encore décidé des taux qui seront prélevés aux communes. La commune a la possibilité d'augmenter le taux de la taxe d'aménagement et de la taxe foncière afin de compenser les pertes de ces recettes. Cependant, le Conseil Municipal décidé de laisser les taux actuels.

Questions diverses

- Le repas des anciens aura lieu le 1 octobre. Les invitations sont envoyées.
- Toilettes publiques : il faut envisager l'installation de toilettes. Une commission se met en place.
- Un pot de l'amitié est organisé par le directeur de l'école le mercredi 31/08 à 12H

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 23h00.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 30 septembre 2022 à 20h30.

Le président de séance :
M Alain LIMOUSIN

Les secrétaires de séance :
Nathalie PANAZZA
Sylvain LEVET